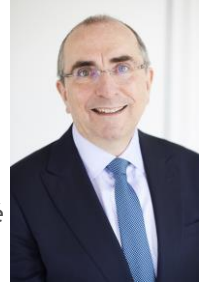


LE MOT DU PRÉSIDENT...

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2019

Mes chers Confrères,

Avec ardeur et détermination, nous défendons les avocats, les justiciables et l'Etat de droit. Nous avons soutenu tous les projets permettant d'améliorer l'accès à la justice et de mieux défendre les citoyens : réforme de l'aide juridique et de l'assurance protection juridique, aide aux victimes d'attentats, aide aux réfugiés à Lesbos et en centres fermés, extension de l'avocat en Salduz, Ombudsman, conditions générales types, amélioration des assurances en responsabilité professionnelle et en indécatesse...



Pour les avocats travaillant en aide juridique, la valeur du point est passée à 75 euros (+20% de frais). La T.V.A. de leurs honoraires a été réduite aux taux 0.

Nous avons aussi obtenu un nouveau monopole pour les avocats en droit collaboratif.

Nous avons participé à l'informatisation de la justice : lancement d'une carte d'identité professionnelle européenne électronique, création de la Digital Platform for Attorneys, informatisation de la gestion des faillites (RegSol), dépôt électronique des actes de procédure (e-Deposit), J-BOX...

Nous avons modernisé toute une série de logiciels de gestion des Ordres et mis à la disposition des avocats des formations et des outils performants : nouvel extranet, blog, création d'un incubateur, co-working, électrochoc numérique, Universités d'été...

Nous nous sommes battus pour la défense de nos valeurs : secret professionnel, indépendance, réforme de la formation initiale, probité (lutte contre le blanchiment, contrôle de l'utilisation des fonds en aide juridique, lutte contre le harcèlement, contrôle des compte-tiers...).

Avec nos amis néerlandophones, nous avons veillé à l'unité de la profession. Nous avons réfléchi à une réforme de la profession pour l'adapter au mieux aux défis et aux exigences du 21ème siècle.

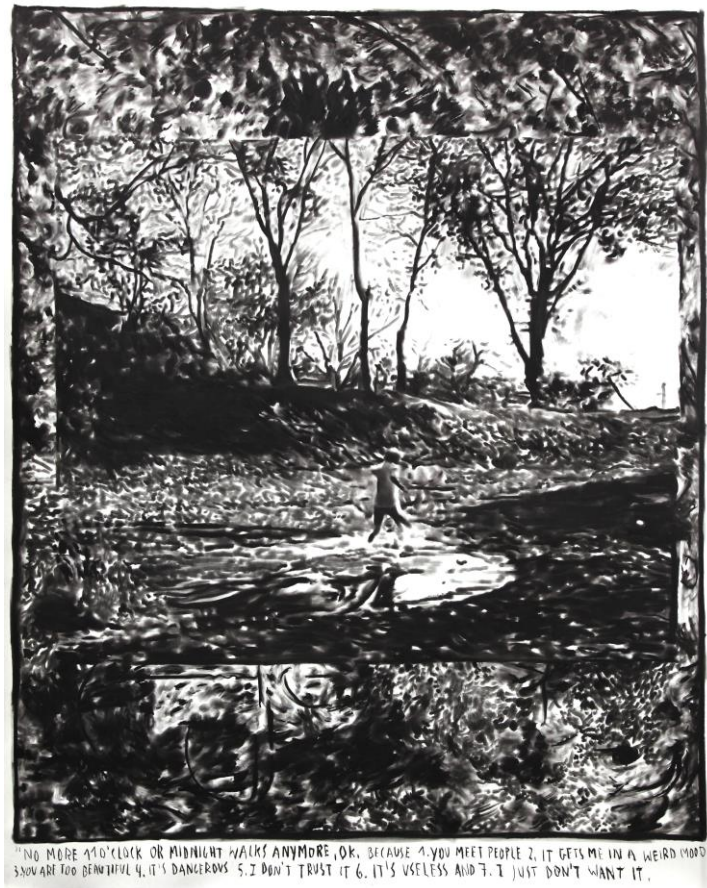
Nous avons veillé à être présents dans la cité et dans les médias, montrant ainsi le rôle d'une justice moderne : Avocat dans l'école, premier conseil à 50 euros, médiations gratuites, présence à Molenbeek, à la foire de Libramont, au salon des mandataires, cycles avec l'Académie « Justice en vérités », campagnes de publicités sur les réseaux et en radio...

Faire et devenir, telle a été notre ambition, tout au long de notre mandat.

Merci à toutes et à tous de m'avoir permis de réaliser notre programme.

Je vous adresse le [rapport d'activités 2016-2019](#).

Votre dévoué,



© Rinus VAN de VELDE

"No .more 11 o'clock or midnight walks anymore"

JEAN-PIERRE BUYLE • PRÉSIDENT

<http://jeanpierre-buyle.avocats.be/>